



Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1. Débitrice: **Valoria Environnement Sàrl**, 1700 Fribourg
2. Date du prononcé de dissolution: 28.12.2011
3. Suspension de faillite: 27.03.2012
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 23.04.2012
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Toutes études relatives à la gestion des déchets en général, réalisation et mise en oeuvre de filières visant la récupération des déchets, leur conditionnement, leur recyclage, ainsi que leur valorisation, la commercialisation de matériels et de systèmes destinés à ces fins, toutes opérations foncières et immobilières, ainsi que l'exécution d'audits.
(Réf. sect. 1)

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut
1700 Fribourg

00758387

